

4.1 Protection de la vie privée

En 2018, 88 % des usagers d'Internet ont utilisé une procédure d'identification au cours de l'année pour accéder à des services en ligne (pour un usage privé), soit 73 % de la population âgée de 15 ans ou plus. La connexion simple à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, déclarée par 83 % des utilisateurs d'Internet, est la procédure la plus courante, devant l'identification à l'aide d'un téléphone mobile, grâce à un code reçu par SMS (53 %) (figure 1). L'identification à l'aide d'un compte sur un **réseau social**, celle avec un mot de passe à usage unique (carte plastique avec des codes, codes à gratter, générateur de mot de passe à partir de caractères aléatoires), ainsi que celle à l'aide d'un **certificat électronique** sont respectivement utilisées par 14 %, 11 % et 8 % des utilisateurs d'Internet. L'utilisation d'un **jeton d'authentification** et les autres types de procédures sont très marginaux (2 % et 4 % d'utilisateurs). Enfin, 12 % des usagers d'Internet n'ont utilisé aucune procédure d'identification durant l'année, en particulier les personnes de 60 ans ou plus. Cette part décroît avec l'augmentation du niveau de vie du ménage de la personne : 19 % des utilisateurs d'Internet des ménages du premier quintile de revenus (20 % des ménages les plus modestes) n'ont utilisé aucune procédure d'identification contre 7 % de ceux du dernier quintile.

Parmi les 63 % de la population qui utilisent un *smartphone* à titre privé, seuls 45 % utilisent un logiciel ou un service de sécurité (comme un antivirus, un anti-spam ou un pare-feu) : 33 % des propriétaires de *smartphone* déclarent utiliser celui fourni avec le système d'exploitation, 15 % procèdent à une installation manuelle et 33 % n'en ont pas. Les hommes disent plus souvent que les femmes

utiliser un tel logiciel (48 % contre 42 %). Par ailleurs, 33 % des personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires et propriétaires de *smartphone* déclarent ne pas savoir si elles disposent d'un logiciel ou d'un service de sécurité, contre 21 % de celles diplômées du supérieur (figure 2). De même, 33 % des 75 ans ou plus ne le savent pas, contre 19 % des 15-29 ans.

Parmi les utilisateurs d'un *smartphone*, 7 % ont déjà perdu des informations, des documents, des images ou toutes autres sortes de données de leur *smartphone* à cause d'un virus ou d'un programme malveillant. Les personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires sont les plus touchées (11 %), ainsi que les habitants de l'agglomération parisienne (9 %).

76 % des utilisateurs d'un *smartphone* ont déjà restreint ou refusé l'accès à leurs données personnelles (par exemple l'accès à leur position géographique ou à leur liste de contacts) lors de l'utilisation ou de l'installation d'une application. 82 % des utilisateurs de 15 à 29 ans ont déjà modifié l'accès à leurs données personnelles, 74 % des 45-59 ans et 58 % des 60 ans ou plus. La part des personnes qui possèdent un *smartphone* et qui ont déjà restreint ou refusé l'accès d'une application à leurs données personnelles augmente avec la taille de l'**unité urbaine** : de 72 % dans les communes rurales à 81 % en agglomération parisienne (figure 3). Cette pratique est un peu plus répandue parmi les plus diplômés : 11 % des sans-diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires disent n'avoir pas restreint ou refusé l'accès à leurs données, car ils ne savaient pas que cela était possible, contre 6 % de la population en moyenne et 4 % parmi les diplômés du supérieur. ■

Définitions

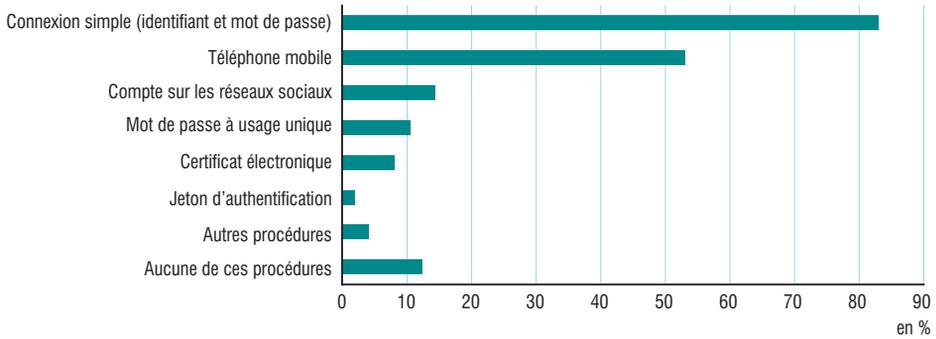
Certificat électronique : permet de s'authentifier sur des applications ou des sites et de signer électroniquement des documents. Il comporte le nom de l'autorité émettrice de la pièce qui garantit la validité et l'authentification des informations.

Jeton d'authentification : dispositif électronique que l'on transporte avec soi et qui sert à produire des codes ou des mots de passe à partir desquels l'appareil qui les reçoit peut reconnaître l'identité de la personne qui cherche à se connecter.

Réseaux sociaux, unité urbaine, enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l'information et de la communication (TIC-ménages) : voir *annexe Glossaire*.

Protection de la vie privée 4.1

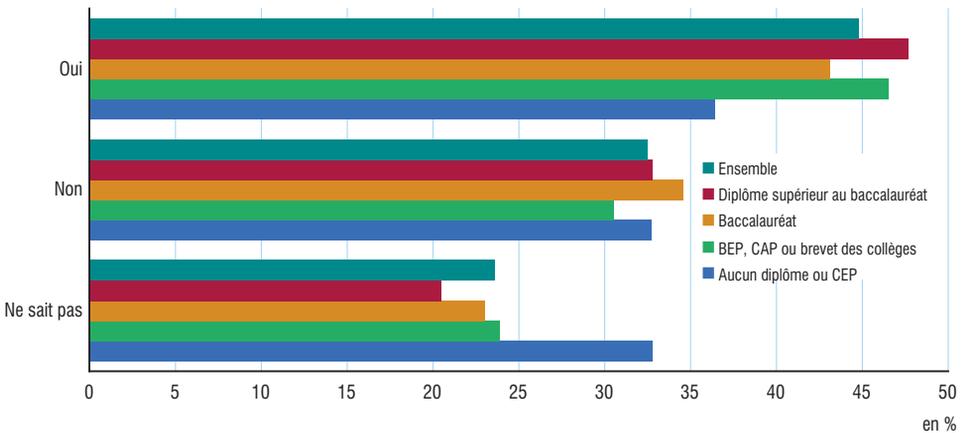
1. Part des utilisateurs d'Internet qui ont effectué une procédure d'identification en 2018



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2018.

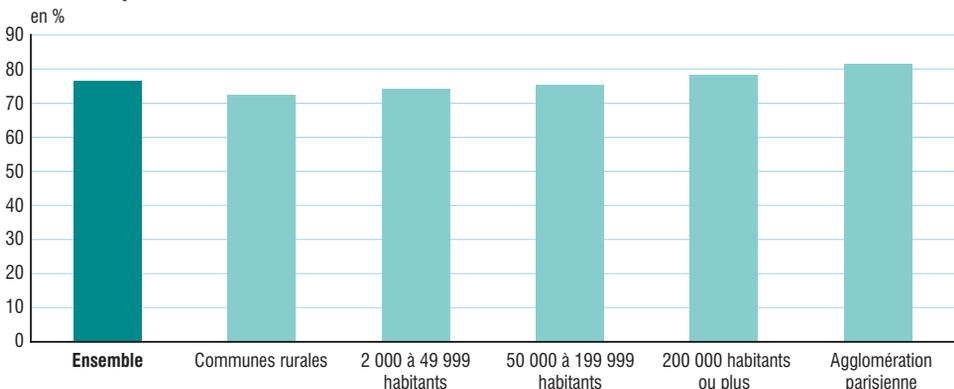
2. Part des individus utilisateurs de smartphone qui ont un logiciel de sécurité en 2018



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2018.

3. Part des utilisateurs de smartphone qui ont déjà restreint l'accès d'une application à leurs données personnelles en 2018 selon la taille de l'unité urbaine



Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête TIC-ménages 2018.